

DEMANDE D'INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

A remettre avant le 20 juillet 2020 à :

SIVU PENNE D'AGENAIS
12 av de la Libération 47140 Penne d'Agenais
05 53 41 68 99

Toute demande incomplète (voir pièces à joindre) ne sera pas instruite et l'ensemble du dossier vous sera retourné. Avant de remplir ce formulaire, lisez attentivement les instructions associées.
ÉCRIRE EN MAJUSCULES, SVP.

ATTENTION

Pour bénéficier de la tarification basée sur votre quotient familial, vous devrez obligatoirement vous munir de votre avis d'imposition 2019 intégral basé sur les revenus 2018. À défaut de ces renseignements, le montant de la tranche 5 vous sera appliqué.

Pièces justificatives à joindre à votre dossier :

- Copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 ;
- Justificatif de dérogation le cas échéant (voir article 1.1.3 du règlement) ;
- 2 photos d'identité de l'élève (nom et prénom au dos de la photo);
- 1 enveloppe timbrée selon le tarif en vigueur des lettres prioritaires et libellées à l'adresse du responsable légal.

Toute demande incomplète ne sera pas instruite et l'ensemble du dossier vous sera retourné.

Préciser ici le nombre d'enfants de la famille inscrits aux transports scolaires de la Région Nouvelle-Aquitaine : puis compléter la partie **Informations pour les familles** au verso.

1^{re} demande Renouvellement Modification

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Sexe : F M Garde alternée : oui non

REPRÉSENTANT LÉGAL N°1

Parent Tuteur Famille d'accueil Foyer Élève majeur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél fixe :

Portable* :

Courriel* :

REPRÉSENTANT LÉGAL N°2

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél fixe :

Portable* :

Courriel* :

**Vivement recommandés pour faciliter le traitement de votre dossier et vous permettre de recevoir des informations sur le transport scolaire de votre enfant.*

SCOLARITÉ 2020/2021

Établissement scolaire Statut : scolaire apprenti non rémunéré (DIMA)

Ville autre :

Maternelle : Élémentaire :
 OPS OMS OGS OCP OCE1 OCE2 OCM1 OCM2

Collège :
 06^e 05^e 04^e 03^e
 Prépa PRO MFR 4^e PRO MFR 3^e PRO SEGPA

Lycée : Seconde générale et technologique**
 agricole professionnelle
Première bac général** bac technologique
 agricole bac professionnel
Terminale bac général** bac technologique
 agricole bac professionnel
Autre : CAP

Langues vivantes :

LV1 : LV2 :

Qualité : Demi-pensionnaire ou externe Interne

Options et dispositifs particuliers

- CHAM CHAT CHAD ULIS
- Pôle espoir (fournir justificatif) UPE2A
- Section sportive :
- JSP Section européenne PAPS
- autre :

**Enseignement de spécialité à renseigner obligatoirement

- Arts du cirque
- Arts plastiques
- Cinéma, audiovisuel
- Danse
- Histoire des arts
- Musique
- Théâtre
- Biologie, écologie
- Histoire -géographie et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature, langues et cultures de l'antiquité
- Langues, littérature et cultures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales.



**INSCRIVEZ-VOUS
PLUTÔT EN LIGNE !**
transports.nouvelle-aquitaine.fr

Pour toute demande,
1^{re} inscription
ou renouvellement,
c'est plus simple en ligne !

Immédiate

Vous avez connaissance
automatiquement de la recevabilité
de votre dossier conformément
aux règles et critères fixés par
la Région, sauf si votre dossier
nécessite un complément d'instruction.

Facile

Vous pouvez payer en ligne
le montant de la part familiale
(en 1 ou 3 fois). Plus de risque
d'être pénalisé à la rentrée
scolaire pour oubli ou retard
de paiement !

Sécurisée

Vos données sont stockées
sur nos serveurs sécurisés.

**FRAIS DE DOSSIER
OFFERTS JUSQU'AU
20/07/2020**

Passée cette date, 15€ de frais
de dossier vous seront facturés.

Pourquoi est-il important de respecter
la date limite d'inscription ?

- Pour une meilleure anticipation des besoins : nombre de cars nécessaires, répartition des enfants par véhicule, adaptation des itinéraires.
- Pour une meilleure organisation : les inscriptions tardives génèrent des sureffectifs qui remettent en cause l'organisation initialement prévue.

IMPORTANT

Les demandes de modifications
ainsi que les déclarations de perte
de carte doivent être signalées
à la Région Nouvelle-Aquitaine
par courrier (voir contact en page 2)
ou via le formulaire de contact sur
le site transports.nouvelle-aquitaine.fr.

COMMUNES ET POINTS D'ARRÊT



	Besoin de transport 1	Besoin de transport 2 (en cas de garde alternée)
Commune de montée		
Point de montée		
Commune de descente		
Point de descente		

Ligne empruntée

IMPORTANT

Lorsqu'il existe un service scolaire dédié, aux horaires d'entrée et sortie de l'établissement, l'usager scolaire doit impérativement l'emprunter afin d'éviter tout sureffectif sur une ligne commerciale ou dépense supplémentaire d'abonnement de train.

Informations pour les familles inscrivant plus de 2 enfants aux transports scolaires de la Région :

Enfant 2 : Prénom Nom
 Date de naissance Établissement

Enfant 3 : Prénom Nom
 Date de naissance Établissement

Enfant 4 : Prénom Nom
 Date de naissance Établissement

À partir du 5^e enfant, merci de reporter ces informations sur papier libre. Attention, ces informations ne dispensent pas de remplir un dossier propre à chaque enfant.

RENTREE 2020: LES 6 POINTS CLÉS À RETENIR

1 **Prise en compte du quotient familial pour les élèves ayants droit¹.**
 Compensation possible de l'organisateur secondaire (Mairie, SIVOS, ...),
 renseignez-vous auprès de leur service.

Tranche et QF mensuel estimé	Tarif annuel demi-pensionnaire	Tarif annuel interne
Tranche 1 : inférieur à 450 €	30 €	24 €
Tranche 2 : entre 451 et 650 €	51 €	39 €
Tranche 3 : entre 651 et 870 €	81 €	63 €
Tranche 4 : entre 871 et 1 250 €	114 €	93 €
Tranche 5 : à partir de 1 251 €	150 €	120 €
Tarif non ayant droit sur circuit de transport scolaire et TER ²	195 €	150 €
Navette Regroupement Pédagogiques Intercommunales, internats	30 €	

2 **Application de la carte scolaire à tous les établissements scolaires d'enseignement général**
 (sauf dérogations prévues au Règlement des transports scolaires).

3 **Possibilité d'attribution d'une Aide Individuelle au Transport (AIT)³**
 pour les élèves dont le trajet intégral domicile établissement scolaire ne
 peut pas être assuré par un réseau de transport routier régional ou un
 réseau TER.

4 **Prise en charge par la Région des titres de transport nécessaires en cas de correspondance avec un réseau de transports urbains⁴**

5 **NOUVEAUTÉ 2020**
Réduction pour les familles inscrivant 3 enfants et plus
 au transport scolaire organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine
 et domiciliés à la même adresse⁵

6 **Possibilité de remboursement total en cas de non-utilisation du service⁶**

- (1) sur la base de l'avis intégral d'imposition 2019 du représentant légal (basé sur les revenus 2018).
 (2) Sous conditions et places disponibles. Sur les lignes routières interurbaines, la tarification commerciale régionale s'applique.
 (3) Cette aide concerne les élèves ayants droit demi-pensionnaires (hors élèves landais) ou internes (hors élèves charentais et landais). La demande doit être transmise avant le 1^{er} novembre de l'année en cours sur le formulaire à télécharger sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
 (4) Pour les élèves ayants droit, et à la condition que l'arrêt de dépose (ou de prise en charge) soit distant de plus de 800 mètres de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève.
 (5) 30 % de réduction pour le 3^e enfant et 50 % de réduction pour le 4^e enfant et suivants, selon l'ordre de naissance.
 (6) Les demandes de remboursement devront parvenir par courrier avant le 30 septembre 2020 et d'un RIB. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non utilisation du service, ou d'utilisation partielle ou d'arrêt en cours d'année scolaire (voir article 2.3 du Règlement).

IMPORTANT

L'inscription aux transports scolaires implique l'acceptation pleine et entière : **du règlement des transports scolaires** et plus particulièrement pour les élèves transportés en CAR, **des conditions générales d'utilisation des services** qui précisent les obligations des parents et de l'élève pendant le trajet et aux abords des points d'arrêt.

Ce document est un extrait du règlement à consulter dans son intégralité sur :
transports.nouvelle-aquitaine.fr

MESURES SANITAIRES COVID 19

Consultez les gestes barrières sur le site
www.gouvernement.fr

Vos réponses à ce formulaire vont nous permettre de traiter votre demande d'inscription et de vous envoyer des informations sur le suivi du dossier et le transport de votre enfant. Ces informations seront uniquement traitées par les services de la Région et nos partenaires sur les territoires (Communautés de communes, Mairies...). Les renseignements portés sur ce document feront l'objet de vérifications. Toute fausse déclaration entraînera un nouvel examen du dossier et, le cas échéant, une révision de la participation familiale, voire une exclusion des transports scolaires.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Toute modification devra impérativement être transmise au Service Transports dans les plus brefs délais. J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des conditions de transport, et je m'engage à les respecter.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et effacement des données vous concernant à l'adresse dpo@nouvelle-aquitaine.fr, ou par courrier postal. Pour plus d'informations sur la protection des données: www.nouvelle-aquitaine.fr/politique-confidentialite.html.

Signature obligatoire du représentant légal ou du déclarant (et pour les 2 parents en cas de garde alternée)

Fait à :

Le :

Signature :